

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

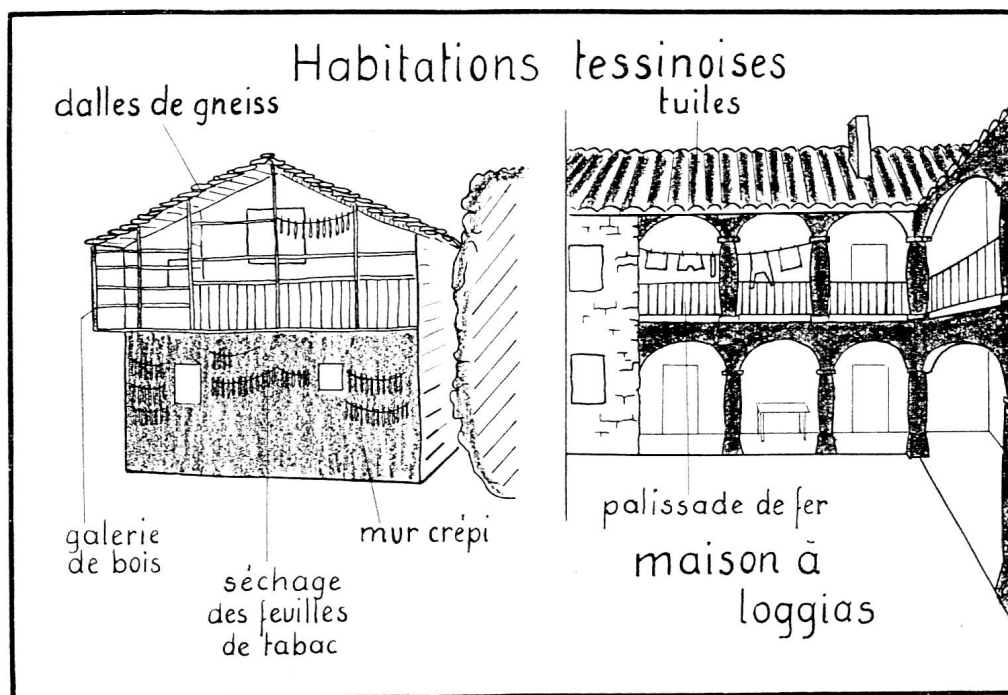
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Cliché pour la projection fixe

VOIR PAGE 58

Partie corporative

Comité central SPR

Assemblée des délégués de la Société
pédagogique de la Suisse romande

L'Assemblée des délégués est convoquée pour le
samedi 20 février 1960, à 15 heures,
à Yverdon, Hôtel de Ville, salle du Conseil communal.

Ordre du jour

1. Procès-verbal.
2. Rapport d'activité du président.
3. Rapports financiers¹.
4. Congrès de 1962 : a) Sièges du congrès ;
b) Choix du thème d'étude.
5. Statut de la Guilde de documentation.
6. Propositions individuelles.
7. Divers et imprévus.

Un repas en commun suivra l'assemblée.

¹ Les comptes paraîtront dans le Bulletin du 13 févr.

SPR — Comité central

Le samedi 23 janvier, le comité central SPR a siégé à Bienne, sous la présidence d'A. Perrot.

Assistaient à la séance : MM. J. Chappuis, président de la SPJ, et Amman, président de la section de Bienne.

Une correspondance abondante évoque devant le comité de nombreux problèmes nationaux et internationaux et de multiples affaires courantes sont rappelées ; parmi celles-ci, mentionnons le souci qui point déjà le comité jurassien, celui de la préparation du Congrès de 1962 ; la liste des commissions et leur rôle ont été arrêtés.

L'abbé Pfulg, de Fribourg, sera l'orateur de la journée romande à Trogen.

Le 6 février, à Lausanne, se réuniront les vérificateurs des comptes de la SPR. Ce sont les sections neuchâteloises et jurassiennes qui doivent les fournir. A. Pulfer, trésorier, nous informe, en présentant les comptes de l'Éducateur, que le produit de la publicité a atteint en 1959 un chiffre record avec plus de 26.000 fr.

Trois candidats aux postes de professeurs à l'école de Bogota ont participé à un examen à Bienne. Le poste de directeur reste toujours à repourvoir.

Une longue série d'enquêtes et de questionnaires sont proposés à notre zèle : salaires, école et santé de l'enfant (CMOPE), répertoire international des associations d'enseignants (UNESCO), organisations s'occupant des enfants inadaptés (CMOPE).

Le comité accepte le projet de statut de la Guilde de documentation, lequel sera soumis à l'assemblée des délégués.

La carte de légitimation de la SPR, après consultation des caissiers cantonaux, subira quelques modifications ; la nouvelle loi fédérale interdit aux chemins de fer secondaires de prévoir des tarifs différents pour certaines catégories de voyageurs ; seuls, les téléphériques continuent à offrir des réductions.

L'assemblée des délégués est prévue pour le 20 février, à Yverdon. Il s'agit de l'assemblée statutaire, entre les deux congrès, qui doit choisir le thème d'étude. Rappelons aux sections qu'elles ont jusqu'au 31 janvier pour présenter leurs propositions. La date peut

sembler un peu hâtive. Mais elle doit donner aux sections d'abord, au rapporteur général ensuite, le temps nécessaire pour étudier leurs rapports ; on espère ainsi pouvoir publier le rapport général suffisamment tôt avant le congrès.

Sur la proposition du président, le comité étudiera la publication de documents renseignant les membres de la SPR sur l'historique, les statuts, l'organisation et les activités de celle-ci, sur l'organisation des écoles de nos cantons romands, sur les statuts des instituteurs, leur formation et leurs traitements, etc. Il y a là une mise au point à trouver.

L'appel lancé dans l'Éducateur pour obtenir des poèmes destinés aux enfants n'a pas eu un très grand succès. Seuls deux envois nous sont parvenus.

G. W.

† Max Traeger

Nous avons appris avec chagrin le décès de notre collègue Max Traeger, de Hambourg, président du Syndicat allemand des Enseignants.

Traeger ne payait pas de mine, mais son œuvre fut considérable ; sorti des camps de concentration où le nazisme l'avait enfermé, Traeger, dès 1945, s'est mis à reconstituer sur de nouvelles bases l'Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände. Dans l'effondrement total de l'Allemagne, à la fin de la guerre, alors que le peuple contemplant la catastrophe dans une totale apathie, Traeger se mit au travail et, grâce à sa foi dans la démocratie, à sa persévérance, à son travail acharné, il fut à la tête du petit groupe qui reconstitua l'organisation. La division de l'Allemagne en Etats, surtout en quatre zones d'occupation, au début complètement séparées, opposait des obstacles qui semblaient insurmontables. En 1949, le premier congrès réunissait les représentants des enseignants des zones britannique et américaine, à Marburg, et 1950 voyait toute l'Allemagne de l'Ouest, y compris Berlin, se regrouper au congrès de Goslar.

Traeger présida l'Association de 1946 à 1952, puis fut réélu en 1958. C'était un orateur magnifique, un vrai tribun, mais il présidait les grandes assemblées avec un calme et une autorité remarquables. Nous l'avons connu à la FIAI, car ce fut un de ses premiers buts de rétablir les relations internationales. Traeger était la loyauté même, et il avait le culte de l'amitié.

A l'AGDL vont nos condoléances les plus cordiales.

G. W.

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE : Comité central SPR : Assemblée des délégués de la SPR. — SPR - Comité central. — † Max Traeger. Vaud : Jour du congrès. — Au Grand Conseil. — Les cours d'éducation civique. — Préparation d'un fichier scolaire. — « Cadet Roussel » et « Ecolier Romand », rapport 1959. — Section d'Aigle. Echallens - gymnastique. — La Côte : visites d'entreprises. — Guilde du travail. — Maîtres de dessin. — Genève : Assemblée générale ordinaire. — Equipes de basket de l'UIG — De l'école à la profession (fin). — Neuchâtel : Voyage de printemps. — Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique. — Najaros Jura bernois : A la SIB. — Stella viva... — † Edmond Beuchat.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : P. Delacrétaz : Géographie : projection fixe. — J. Bron : Les débuts de la composition en 3e année. — Sur le petit sentier.

VAUD

Jour du congrès

Ceux qui liront aujourd'hui ces quelques lignes, ce sont ceux qui n'auront pas pu participer à notre congrès annuel SPV ; à ce congrès qui est pour nous tous comme une grande fête, une grande manifestation où nous sentons réellement notre unité et notre union ; où nous puisons, comme dans un immense réservoir, la force et la foi qui nous permettront de repartir pour une nouvelle année de travail et de lutte loyale.

Vous qui n'avez pu venir, sachez que les pensées de bien des congressistes vont aussi vers vous, et qu'elles essayeront de vous apporter un peu de cette force et de cette foi. Nous espérons d'ailleurs que votre absence d'aujourd'hui n'est qu'accidentelle et involontaire, et que nous aurons le plaisir de vous voir l'année prochaine.

Pour le Comité central : P. B.

Au Grand Conseil

Un nouvel honneur échoit au corps enseignant primaire vaudois : M. Roger Gfeller, instituteur à Lausanne, va désormais siéger au Grand Conseil. Nul doute que, comme ses collègues déjà membres du législatif cantonal, Roger Gfeller saura avec sa bonhomie et sa clairvoyance, défendre les intérêts de notre corporation. Félicitations, et vœux les meilleurs pour un travail fructueux.

P. B.

Les cours d'éducation civique

On se souvient que les cours d'éducation civique avaient été, faute de crédits, supprimés à partir du 1er janvier 1959. Cependant, le projet de nouvelle loi primaire les réinstaurait, et sous une forme très semblable à l'ancienne, ce qui ne nous apparut pas heureux ; aussi, dans les vœux que présentait la SPV au Département de l'Instruction publique concernant le dit projet de loi, le comité central proposait la suppression du chapitre intitulé : « Cours post-scolaires ». Il ajoutait par contre :

« Si les cours post-scolaires devaient être rétablis, le corps enseignant se déclare prêt à contribuer à leur réorganisation, qu'il estime nécessaire.

» **Bases d'une réorganisation éventuelle :**

» 1. Cours pour jeunes gens et jeunes filles de langue française de 17 à 19 ans.

» 2. Cours qui se rattacheraient surtout à la formation professionnelle et qui comprendraient en outre le civisme et l'éducation physique.

» Il s'agirait de trouver les causes pour lesquelles ces jeunes ne font pas d'apprentissage, de les orienter, et éventuellement de les récupérer, de les perfectionner dans les domaines de l'agriculture, de la cuisine, de la puériculture, etc. Pour cela, il faudrait offrir des cours variés, organisés sous forme de camps, ou de cours centralisés dans les endroits où les enseignants pourraient disposer de tout ce qui leur est nécessaire. »

Nous demandons en somme que le problème soit remis à l'étude ; notre vœu a été admis par le Département, puisque celui-ci a repris le problème à la base.

En effet, il a tout d'abord demandé aux commissions scolaires et à un certain nombre de collègues de répondre à un questionnaire (nécessité ou non-nécessité d'une éducation post-scolaire — pour jeunes gens — pour jeunes filles — modifications éventuelles de la structure actuelle ou réorganisation totale). Le Département procède actuellement au dépouillement des réponses.

Parallèlement, il créait une commission (dont font partie, pour notre corporation, MM. Besson, directeur des écoles de Vevey, et Desponds, instituteur de primaire supérieure à Colombier sur Morges). Dans sa première séance — la seule qu'elle a tenue jusqu'à maintenant — cette commission a entre autres demandé une enquête sur les organisations post-scolaires des cantons suisses, de la France et de la Belgique. Les réponses à cette enquête arrivent actuellement au Département.

Tout nous permet donc de penser que, après une étude approfondie, les cours d'éducation civique renaîtront sous une forme adaptée aux conditions actuelles... et futures.

Pour le Comité central : P. B.

Préparation d'un fichier scolaire

Pour faire suite au cours de perfectionnement SPV de Crêt-Bérard, la commission du fichier de la Guilde de travail a été chargée d'organiser un cours pour la **préparation d'un fichier scolaire.**

A la fin de ce cours, chaque participant emportera son fichier, format A 5 (15 cm. sur 21), soit : une cassette et les divisions numérotées selon le classement décimal, fichier prêt à recevoir les documents.

Finance de cours : (comprenant inscription, 1 cassette, 120 séparations, 180 cartons à coller, 120 cavaliers) : 27 fr. à verser au début du cours.

Il sera possible d'acquérir sur place les brochures suivantes : Pour tout classer (fr. 1.70) et le Dictionnaire index (fr. 2.80).

Dates et lieu du cours : Mercredi 24 février et mercredi 2 mars, de 14 h. à 17 h. 30 à la Salle de travaux manuels du Collège secondaire de Béthusy.

Matériel à apporter : Documents à classer, à numérotter et à coller, encre de Chine, plumes Rédis.

Inscriptions : Auprès de J.-P. Monod, instituteur à Vuarrens (tél. (021) 4 04 08) **jusqu'au 6 février.**

Le Comité central.

« Cadet Roussel » et « Ecolier Romand » Rapport 1959

Le comité consultatif de contrôle de l'« Ecolier Romand » et « Cadet Roussel » s'est réuni deux fois en 1959.

M. Jean Poget, nouveau directeur du Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance et administrateur des journaux d'enfants, remplace M. Tauxe.

M. Adrien Martin, chef du Service de l'enseignement primaire, prend la succession de M. Bois à la présidence du comité. Mme Chevallaz, rédactrice de « Cadet Roussel », nous a quittés le 30 juin. Appelée à la rédaction d'un grand quotidien lausannois. Mme Simone Cuendet, rédactrice ad intérim de l'« Ecolier Romand » la remplace dès ce moment.

« Cadet Roussel » est de plus en plus apprécié. Ses histoires tristes ou gaies, les Aventures de Clémentine sont toujours lues avec intérêt. Les concours de bricolage et de coloriage ont grand succès auprès des petits lecteurs. De plus, ils créent des contacts sympathiques entre la rédaction d'une part, les abonnés, les parents et le corps enseignant d'autre part.

« Cadet Roussel » n'est maintenant plus le parent pauvre. Il paraît sur 4 pages une fois par mois. Sa présentation, son texte et ses dessins en couleurs ravissent les petits.

Ecolier Romand

Mme Andrée Schlemmer, rédactrice de l'«Ecolier Romand» depuis 1950, a donné également sa démission. Mme Simone Cuendet, écrivain pour enfants, la remplace.

L'«Ecolier Romand» est en pleine transformation ; son titre va changer, son contenu s'enrichira de nombreuses rubriques répondant aux intérêts particuliers des garçons et des filles.

En collaboration avec un service de « public relations » la rédactrice a fait paraître dans le numéro d'été un documentaire très vivant sur le travail du grutier. Il a vivement intéressé nos grands. Dans le même ordre d'idées, une série d'articles sur la fabrication du chocolat a commencé à paraître. Ses jeunes lecteurs ont aussi beaucoup apprécié le numéro de janvier, consacré à la Provence. Il contenait entre autres un récit de mistral peu connu. Cet essai a été concluant. Plusieurs abonnés ont demandé à la rédactrice de faire paraître plus souvent des choses de ce genre.

Il y eut peu de concurrents pour les trois concours proposés, mais les travaux, par contre, furent souvent de qualité.

Rapport administratif et financier

Le chiffre des abonnements, qui avait accusé une sérieuse baisse l'an passé, remonte lentement. La vente des numéros de Noël a augmenté d'un millier d'exemplaires pour l'«Ecolier Romand» et d'une centaine pour «Cadet Roussel».

La propagande dans les écoles a été faite minutieusement.

Pour rétablir la situation financière des journaux, assez inquiétante, il est apparu nettement que d'une part l'augmentation du nombre des abonnements était subordonnée à une amélioration des journaux et que, d'autre part, il n'était pas possible de modifier ceux-ci sans un apport de fonds supplémentaire. L'aide pourtant plus substantielle de la fondation Pro Juventute ne suffisant pas à rétablir l'équilibre, la décision a été prise d'introduire de la publicité dans les journaux, après avoir obtenu l'autorisation des Départements. Dès janvier donc, l'«Ecolier Romand», en plus des seize pages habituelles, s'augmentera de quelques pages publicitaires, tandis que «Cadet Roussel» s'enrichira d'une page d'annonces.

Nous remercions vivement le Département, la SPR et la SPV pour leur soutien financier. *N. Golay.*

Section d'Aigle

La deuxième séance du groupe de travail (lecture fouillée : le skieur, p. 235, lect. I), aura lieu le 1er février 1960 à 17 h. 30 au Central-Logis, à Bex.

Echallens - gymnastique

Prochaine leçon mensuelle mardi 2 février à 17 h. à la grande salle du Château. *J.-P. M.*

La Côte : visites d'entreprises

Mercredi 3 février, visite de PANEL S.A., Morges, sur la route Morges-Préverenges.

Rendez-vous à 14 h. 30 devant l'entreprise.

Guilde du travail

Cours de psychologie pratique, 2e leçon : psycho-dramas. Samedi 6 février 1960, Salon vert du théâtre, Lausanne. Prix par personne 2 fr. Couple 3 fr.

Maîtres de dessin

Samedi 6 février 1960, 15 h. 30, salle de dessin de l'Ecole normale, Lausanne.

Séance de travail ordinaire : examen de travaux d'élèves, communications diverses au sujet du congrès SSMD de Lausanne, recherche d'un thème pour l'exposition 1962, propositions individuelles.

Invitation cordiale à tous. *C.-E. Hausammann.*

GENÈVE

UIG (Messieurs)

Les membres de la Section sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

le mercredi 3 février 1960, à 17 heures précises,
au Café de la Poste,
57, rue du Stand, 1er étage

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Mutations.
3. Communications du comité.
4. L'élaboration des nouveaux manuels scolaires.
5. L'enseignement des sciences à l'école primaire.
Exposé par notre collègue J.-P. Guignet.
6. Propositions individuelles.

L'assemblée administrative annuelle a été fixée au jeudi 25 février 1960, à 9 h. 30. *Le Comité.*



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

Equipes de basket de l'UIG

C'est avec une certaine fierté que nous parlons cette année de l'activité de nos équipes de basket.

En effet notre première équipe a remporté le **Championnat du GAB** (Groupe Autonome de Basket) **1959 série A** ; depuis deux ans, nous occupons la seconde place du classement sans parvenir à nous hisser en tête. Ce succès nous permet de détenir pour une année le challenge offert par l'ASTG.

L'entraînement sérieux du jeudi matin a porté ses fruits : notre jeu a beaucoup gagné en homogénéité et en adresse, et ceci grâce au dévouement de R. Domenjoz qui n'économise ni son temps ni sa peine.

Quant à notre seconde équipe, qui a disputé le même championnat en série B, elle s'est aussi honorablement comportée en remportant une cinquième place sur 12 équipes classées ; elle est formée en partie de nouveaux joueurs en qui nous plaçons de sérieux espoirs !

Voici le détail de ces résultats :

	joués	gagnés	nuls	perdus	forfaits	points
Série A						
1. UIG I	14	11	1	1	1	36
2. Bambi I	14	9	0	5	0	32
3. Amicale Sportive BC	14	8	2	3	1	31
Plainpalais BC	14	8	1	5	0	31
Plan-les-Ouates BC	14	8	1	5	0	31
6. CGTE I	14	4	1	9	0	23
7. Services Industriels I	14	3	0	8	3	17
8. Migros BC	14	2	0	11	1	17
Série B						
1. Sporting Club II	22	18	0	4	0	58
2. CERN BC	22	15	1	6	0	53
3. Bambi II	22	15	0	6	1	51
4. Philips I	22	12	3	7	0	49
5. Coopérative BC	22	14	1	4	3	48
UIG II	22	13	0	9	0	48
7. CH Châtelaine	22	12	0	9	1	45
8. Sporting Club III	22	10	0	10	2	40
9. Faubourg BC	22	8	0	14	0	38
10. Services Industriels II	22	6	1	13	2	33
11. Philips II	22	3	0	19	0	28
12. CGTE II	22	3	0	17	2	26
13. Rapid Vernier BC	Equipe retirée au premier tour					

Après le passé, l'avenir : pour 1960 nous envisageons, après le Tournoi corporatif (équipe A) et le Challenge de l'amitié (équipe B), de disputer à nouveau le Championnat de GAB avec nos deux équipes et si possible trois. Notre **tournoi**, qui a pris naissance l'automne dernier, se déroulera en mai ; nous désirons qu'il devienne traditionnel ; nous y inviterons à nouveau des équipes de collègues voisines.

La **sortie annuelle**, très réussie l'an dernier, est prévue pour septembre ou octobre.

Vous pouvez constater qu'on ne chôme pas à l'UIG basket ; que nos jeunes collègues récemment entrés dans notre Union viennent se joindre à nous : nous ne demandons qu'à accueillir de nouveaux joueurs.

Pour conclure, souhaitons à tous une saison 1960 riche en victoires !

Ch. Cornioley et H. Stengel.

DE L'ÉCOLE A LA PROFESSION

(Suite et fin)

ROLE DE L'ÉCOLE

Au cours d'un stage de deux jours consacré au thème : « L'homme dans l'entreprise », qui se déroula à Chexbres au printemps dernier et réunissait une trentaine d'institutrices et d'instituteurs de tous les cantons romands, Mme Madeleine Dupont-Hubert, psychologue-conseil, spécialiste des problèmes d'orientation professionnelle, a défini le rôle préparatoire de l'école. Nous attachons beaucoup d'importance à ces déclarations car Mme Dupont a acquis une grande expérience dans les problèmes que pose l'engagement des apprentis.

« En vue des examens d'entrée en apprentissage, dit-elle, quel rôle préparatoire l'école peut-elle jouer ? Il faut considérer deux grandes catégories de métiers : d'une part les métiers à composante technique et manuelle, d'autre part les métiers du type commercial et social. Il n'est tenu compte ici que des professions auxquelles on accède dès l'âge de 16 ans.

Pour les métiers techniques et manuels, la discipline de base reste l'arithmétique. L'industrie ne réclame pas des connaissances plus étendues, mais plus approfondies. Il faut que les élèves possèdent un minimum solide sur lequel on puisse construire.

En dessin technique, il est bon qu'un élève soit capable d'exécuter des figures simples, mais avec précision et soin. Il doit être capable de lire des dessins et de se représenter des objets. Il faut chercher à développer le jugement de l'enfant et l'empêcher de travailler sans réfléchir, afin d'éviter des erreurs grossières. Au point de vue pratique, les milieux industriels ne réclament ni ne désirent de spécialisation : exercer par des travaux manuels variés la coordination visomotrice, voici quel doit être le but de l'activité manuelle.

Pour les métiers non techniques, c'est la connaissance de la langue maternelle qui joue le rôle principal. Comme la grammaire a souvent perdu de son intérêt en fin de scolarité, il serait bon de créer une émulation en proposant des sujets pratiques : lettres d'offres et de demandes, réponses à des annonces, par exemple.

Il faut surtout apprendre à tous les élèves à ne plus travailler au jour le jour, mais il faut leur fixer des délais et leur laisser des responsabilités. Un effort doit être accompli pour améliorer le rythme de travail. Les adolescents doivent comprendre qu'il est indispensable de tenir une certaine cadence ; ils doivent prendre conscience du rendement de leur activité.

Enfin, selon les principes de l'école active, il est excellent de faire rechercher de la documentation. Ce travail ne sera pas seulement individuel, mais se fera en groupe, pour habituer les enfants à collaborer, à travailler en équipes. Dans tous ces travaux, personnels ou collectifs, il faudra toujours exiger du soin et de la bienfaisance.

Dans le domaine de l'information professionnelle, le maître doit pouvoir renseigner ses élèves et, si cela semble nécessaire, faire appel à des maîtres d'état qui viendront orienter les futurs apprentis sur les avantages et les inconvénients de leur profession. On voit par là que l'industrie pose à l'école un certain nombre d'exigences. Mais c'est parce qu'elle a compris le rôle capital que jouent les établissements d'instruction, tant dans le domaine de la discipline, de la régularité au travail que dans celui de la formation intellectuelle

des enfants. Ainsi école et industrie contribueront, à des stades différents, à l'adaptation de l'individu, à sa vie professionnelle et à sa formation de futur citoyen et d'homme valable pour la communauté.»

Nous venons de l'entendre, il est indispensable que les maîtres, les parents et les enfants soient informés suffisamment tôt des exigences des différentes professions et des possibilités qu'offrent celles-ci à leurs employés. Je dis suffisamment tôt parce que j'ai constaté que parents et enfants s'inquiètent de l'avenir alors qu'il est souvent trop tard pour fournir de manière valable un effort efficace. Les membres du corps enseignant sont sans doute les mieux placés pour se livrer à cette tâche d'information et de présentation des différentes professions. Les réunions de parents de plus en plus fréquentes en sont une occasion toute trouvée. Comme la théorie ne suffit pas et lasse vite, il serait extrêmement souhaitable que parents et enfants puissent au moment opportun participer eux-mêmes à la visite de différentes entreprises. Une telle expérience est actuellement en cours à Bienne et nous pensons qu'elle sera très prochainement poursuivie à Genève.

Il est également vivement souhaitable d'améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des enfants afin que les élèves qui entreront à 15 ans dans la vie professionnelle — et ils représentent le 50 pour cent environ des jeunes parvenant au terme de la scolarité obligatoire — reçoivent entre 12 et 15 ans une formation qui les prépare spécialement à l'apprentissage. En effet, il n'est pas souhaitable d'imposer le même programme à des jeunes filles et des jeunes gens qui les uns poursuivront des études supérieures et les autres entreront en apprentissage. Ce système ne peut que nuire aux uns et aux autres. Il conviendrait également de distinguer les élèves se destinant à un métier manuel et ceux qui choisiront une profession de type commercial. Je n'insisterai pas sur ce point. Un projet de réforme établi par le Département de l'Instruction publique est actuellement à l'étude et je crois savoir qu'il vous sera présenté dans le courant de l'année prochaine.

Les exigences formulées par les employeurs à l'égard de l'école concernant davantage le domaine de l'éducation que celui de l'instruction, l'école ne peut plus, à l'heure actuelle se contenter d'apprendre uniquement à lire, à écrire et à compter. Elle doit évoluer et les membres de la Société pédagogique romande réunis dans cette salle lors du Congrès de 1958 l'ont bien compris puisqu'ils ont voté la thèse suivante :

« *Le rôle essentiel de l'école consiste plus que jamais à donner les bases d'une solide culture générale.*

» *L'école contribue à la formation du caractère ; elle prépare l'enfant à prendre place dans la vie économique et sociale.* »

Cette nécessité donne sans doute un intérêt supplémentaire à la profession d'institutrice ou d'instituteur. Ne plus être seulement celui qui enseigne des notions élémentaires, ne plus être celui qu'on appelle volontiers le « marchand de participes », voilà qui donne à l'enseignant un rôle très important dans la société. Eduquer le caractère, développer l'esprit d'initiative, l'esprit créateur, le sens de la collaboration contraignent l'instituteur à créer dans sa classe un climat de confiance, de compréhension mutuelle qui présente sans doute des difficultés supplémentaires mais qui apporte de bien belles satisfactions. Cet esprit, cette ambiance ne sont réalisables que si les programmes sont allégés, et si le maître d'école a la liberté de consacrer un temps suffisant à cette éducation du caractère. Or,

je suis convaincu que les programmes peuvent être allégés. Nous avons constaté à plus d'une reprise que nous sommes, nous membres du corps enseignant, responsables en partie de la surcharge actuelle des programmes. Chaque spécialiste désire, dans la plus louable intention, communiquer son savoir et obtenir la place la plus large possible pour la discipline qui lui est chère. Cette attitude pourtant ne tient pas suffisamment compte de l'intérêt général que l'on oublie trop souvent de fixer pour commencer. Une tendance à la surcharge des programmes sous prétexte qu'il y a davantage de connaissances à acquérir de nos jours, ne se justifie pas. Bien au contraire : nous devons constater que les facultés d'assimilation des enfants restent sensiblement les mêmes mais que ceux-ci doivent travailler aujourd'hui dans des conditions plus difficiles que par le passé. Plus un édifice est lourd, plus ses bases doivent être solides.

Le problème des méthodes est souvent le sujet de querelles pédagogiques qui ne mènent pas très loin et qui causent un tort considérable à l'enseignement en général. N'oublions pas que les maîtres et les élèves ont les uns et les autres leur personnalité ; les enfants ont des facultés différentes d'assimilation. Déclarer la précellence d'une méthode revient souvent à ignorer cette diversité des individus. Il est très difficile de trouver un juste milieu entre la rigueur et la liberté de manière à ce que l'ordre et une certaine uniformité permettent à l'enfant le passage d'une classe dans une autre sans difficulté. Néanmoins, je suis convaincu qu'une méthode n'a pas de valeur absolue pour tous ceux qui croient à l'enseignement individualisé.

Le problème de la discipline se pose de la même manière. Je suis partisan convaincu de *l'éducation à la liberté*. La discipline n'est qu'un moyen de garantir la liberté ; elle ne doit pas être utilisée pour diminuer les risques à courir, pour éviter aux autorités, aux maîtres et aux parents d'assumer de trop grandes responsabilités. Certes, on ne peut concevoir notre monde superorganisé sans discipline, mais il faut que celle-ci soit admise et non imposée. Il faut qu'elle soit une marque de respect à l'égard de son prochain, ce qui manque terriblement aujourd'hui. Nous voulons chaque homme ou chaque élève, conscient de ses responsabilités, capable de distinguer le bien du mal et surtout plein d'enthousiasme pour la vie dans laquelle il se sent bien souvent hélas ! un être impuissant, qui se décourage et renonce à la lutte pour se complaire dans un bien-être illusoire et égoïste. Au moment où notre monde moderne divise toujours plus le travail, il importe que les parents et les maîtres s'efforcent d'agir dans le sens que je viens d'indiquer. Contrairement aux apparences, cela demande beaucoup de fermeté, de sacrifices et de compréhension. Si les déboires sont souvent nombreux, nous ne devons pas oublier toute la satisfaction qu'apporte à ses parents et maîtres un jeune homme ou une jeune fille qui dans sa vie professionnelle et familiale, est véritablement heureux, actif et maître de lui-même.

LES LOISIRS

L'occupation des loisirs pose elle aussi des problèmes importants. Beaucoup d'entre vous s'inquiètent comme moi de la recrudescence de la criminalité et surtout de la délinquance juvénile. Que faire en dehors des heures de classe ou d'étude ? Les membres du corps enseignant qui ont pour mission de développer l'esprit créateur et le sens artistique chez l'enfant sont bien souvent déçus de voir que leurs efforts n'obtien-

nent pas le résultat escompté. A qui la faute ? A la haute conjoncture ? Au fait que dans de nombreux foyers, le père et la mère travaillent et n'ont pas suffisamment de temps à consacrer à leur enfant ? Sans doute, mais il y a d'autres raisons. L'enfant a besoin de mouvement, de jeux sains au cours desquels il peut se dépenser. Or, que lui offre-t-on pour se développer physiquement et se délasser : la rue. Les places de jeux sont insuffisantes, non surveillées ; les jardins publics portent des écriteaux : interdiction de marcher sur les pelouses et ils sont surveillés. Lorsqu'il pleut, l'enfant devra se contenter de l'appartement familial souvent exigu dans lequel souvent, sans surveillance il sera livré à lui-même.

N'est-il pas étonnant de voir les immeubles pousser comme des champignons, la population de Genève augmenter sans cesse sans que l'on prévoie des terrains de jeux à proximité des constructions, ou des locaux à l'intérieur des immeubles pour les loisirs des adultes et des enfants. Je sais qu'ici et là de telles réalisations existent ou sont prévues, mais elles sont insuffisantes. On me rétorquera que partout où d'importants intérêts économiques sont en jeu, ces réalisations sont impossibles. Il serait temps pourtant que tous ceux qui détiennent cette puissance économique se rendent compte que l'avenir — leur avenir également — appartient aux enfants d'aujourd'hui et que placer son argent sur la jeunesse peut être d'un rapport fort appréciable.

Le problème de la surveillance des places de jeux et des centres de loisirs n'est pas insoluble. Notre égoïsme serait-il tel que nous ne puissions trouver par quartier ou par immeuble quelques personnes disposées à assumer à tour de rôle cette responsabilité. Notre sens de la solidarité devrait nous pousser plus loin encore.

PROMOTION OUVRIERE

Nous aurons besoin demain de toutes les forces jeunes disponibles pour assurer la relève. Si nous devons admettre que les enfants ont des qualités et des aptitudes variables, nous devons aussi faire en sorte que l'accès à tous les types d'études soit possible pour tous les jeunes capables, quel que soit leur milieu social. Le problème de la promotion ouvrière doit être abordé très franchement. Il s'agit d'une simple question de justice sociale. Tout cela est vite dit et remporte une approbation quasi générale. L'application du principe rencontre pourtant des difficultés. L'idée de la gratuité des études, voire d'un présalaire pour tous les éléments capables semble faire son chemin et nous en sommes heureux. C'est un autre aspect du problème qui retiendra notre attention. Il s'agit des conditions dans lesquelles se trouvent placés pour accomplir des études les enfants provenant de milieu modeste. En effet, ces jeunes filles et ces jeunes gens ne peuvent guère recevoir un appui de leurs parents pour les conseiller, les aider, les guider dans leurs études et leurs devoirs. Souvent même, dans les familles nombreuses, l'enfant ne pourra travailler dans le calme et cela

compromettra ses chances de succès. A combien de scènes de découragement n'assistons-nous pas ? Combien d'abandons ne sont-ils pas dus à ces mauvaises conditions de travail. Là encore, la solidarité devrait jouer son rôle : mise à disposition de salles d'études surveillées, aide par un camarade plus favorisé, etc. Des études accomplies dans un esprit de collaboration et d'équipe contribueraient à maintenir chez les jeunes écoliers, collégiens ou étudiants, le sens des réalités que l'on a tendance à perdre en de telles occasions.

LES MOINS DOUÉS

Pendant que nous parlons de solidarité, je voudrais très rapidement évoquer encore la situation de tous les jeunes handicapés physiquement ou intellectuellement. Ces enfants méritent comme les autres d'être intégrés dans la vie économique ; or, le développement de la technique aura sans doute pour effet de diminuer considérablement les postes qui conviendraient à ces adolescents. Nous devons en être conscients. Il est de notre devoir d'y penser dès aujourd'hui. D'ores et déjà, au nom de ces jeunes, nous demandons aux industriels, aux employeurs et aux autorités, comme à vous tous, Mesdames et Messieurs, d'être prêts à accomplir les sacrifices nécessaires.

CONCLUSIONS

Mais il est temps de conclure. J'ai évoqué quelques problèmes qui sont apparus aux membres de l'Union des instituteurs spécialement lors des visites d'entreprises et des entretiens qui les suivirent. Mon évocation a été bien imparfaite. Le domaine que nous avons abordé est très vaste et mon but était avant tout d'éveiller de l'intérêt pour cette jeunesse qui mérite toute notre attention.

Nous sentons tous qu'il est urgent d'armer véritablement nos enfants pour la vie. Il faut encourager tous les jeunes à accomplir au moins un apprentissage, car un emploi immédiat, s'il rapporte de l'argent aux parents et à l'adolescent n'offre aucune possibilité dans l'avenir. L'éducation doit être une œuvre accomplie en commun par les parents, les membres du corps enseignant et les autorités. Il serait faux de rejeter sur les uns ou sur les autres la responsabilité de préparer les jeunes à la vie. L'avenir des enfants et par là même de la nation dépend de l'esprit de collaboration qui règne entre tous les responsables de l'éducation. Cela concerne donc à un titre ou à un autre la quasi-totalité des citoyennes et des citoyens. Or l'inertie de cette masse satisfaite ou blasée est inquiétante.

Notre peuple doit retrouver le sens de ses responsabilités ; il faut le convaincre d'user de ses droits avant qu'il ne soit trop tard. Si une loyale collaboration existe entre parents et maîtres, il est possible de préparer nos enfants à devenir des hommes libres. Nous devons pour cela, nous les parents, nous observer et ne pas donner à nos enfants le spectacle d'hommes et de femmes découragés et déçus par les injustices, les scandales, en un mot par la vie. Il n'y a rien de

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**



plus attristant que d'entendre un enfant déclarer « Ça ne sert à rien ».

Il nous faut perdre notre mauvais esprit critique qui détruit tout en un mot et n'apporte rien de constructif. Il nous faut éviter de chercher satisfaction dans un bien-être, un confort illusoire en évitant la vie communautaire. Celle-ci ne nous apportera pas que des déceptions.

Nous avons tous besoin de notre prochain ; nous le savons mais nous manquons de confiance et nous éduquons nos enfants dans cet esprit-là. De nombreuses expériences m'ont prouvé combien la solidarité et l'amour du prochain permettent de belles réalisations. En matière d'éducation, le champ est libre, grand ouvert. Il y a de la place et du travail pour chacun.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts pour restaurer la famille. Il nous faut des locaux bien équipés, suffisamment de membres du corps enseignant. Il nous faut beaucoup de bonnes volontés qui encadrent, qui aident et préparent la jeune génération à assurer la relève.

Mesdames et Messieurs, le dialogue que nous avons engagé avec les milieux professionnel et syndical, et qui se poursuivra, nous a rappelé, à mes collègues et à moi-même, l'importance et la grandeur de notre tâche d'éducateurs. Il a affermi notre sens des responsabilités et nous aidera à trouver notre chemin vers l'avenir. Ce qui aujourd'hui est au stade des idées, demain, avec votre collaboration, dans la foi et la confiance, nous le réaliserons. *E. Pierrehumbert.*

NEUCHÂTEL

Voyage du printemps (5 jours) du 19 au 23 avril 1960

Itinéraire : Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Saignelégier - Les Rangiers - Porrentruy - Delle - Altkirch - Colmar - Strasbourg (visite avec guide) - Heidelberg - Francfort-sur-le-Main (visite avec guide) - Mayence - la pittoresque vallée du Rhin - Coblenze - Bonn - Cologne (visite avec guide) - Dortmund - la Ruhr (visite éventuelle d'une aciérie) - Essen - Düsseldorf - Trèves - Luxembourg - Verdun, visite aux champs de bataille de 1914 et à l'ossuaire de Douaumont (guide) - Metz - Nancy (Place Stanislas) - Epinal - Col du Ballon d'Alsace - Belfort - Suisse.

Prix : 210 francs, comprenant le transport en car, le logement et la pension, le pourboire au chauffeur, les guides. Supplément pour chambre à un lit : 2 fr. par nuit (218 fr.). Timbres de voyages acceptés.

Inscriptions : auprès de W. Guyot, rue Georges-Perrenoud 40, Le Locle (tél. 5 20 25), **jusqu'au 20 mars.**

N.B. — Les participants du dehors seront pris au passage par un car spécial.

Tous renseignements concernant les heures de départ, le passeport, etc., sont donnés par circulaire détaillée à demander à W. Guyot. *W. G.*

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Groupe : Neuchâtel-Messieurs : entraînement chaque vendredi de 18 h. à 19 h. 30 nouvelle halle ouest, collège de la Promenade. Venez nombreux et régulièrement à ses séances pour votre profit et celui de vos élèves. Les chefs techniques de ce groupe :

*F. Perret et F. Houriet,
maîtres de gymnastique.*

Najaros

Notre collègue, président des magiciens neuchâtelois, est à disposition pour vos soirées scolaires et de sociétés. Adresse : Valangines 40, Neuchâtel.

Rappelons qu'il est également dépositaire des excellents duplicateurs MILCOP si appréciés du corps enseignant.

JURA BERNOIS

A la SIB

Vendredi 15 janvier, une conférence réunissait à Delémont les présidents des sections SIB jurassiennes, le secrétaire cantonal de la SIB, les délégués du CC, le représentant jurassien au Comité cantonal SBMEM, le président de la SBMEM, le rédacteur de l'Ecole bernoise, le président de la SPJ, la présidente de l'Association des maîtresses d'ouvrages ainsi que les inspecteurs scolaires et les instituteurs-députés.

Présidée par M. Bachmann, président du comité cantonal, elle avait pour principal objet de renseigner ces divers délégués sur la « Revision de la Loi sur les traitements du corps enseignant de 1956 » qui sera l'objet d'une votation populaire les 21 et 22 février prochain.

Ce projet de loi, adopté à l'unanimité par le Grand Conseil, n'est que la conséquence de la nouvelle adaptation des traitements du personnel de l'Etat, mais comme le corps enseignant est à la fois personnel d'Etat et personnel communal, ce projet doit faire l'objet d'une votation populaire. Il prévoit notamment une augmentation de 10 % de la rétribution fondamentale assurée mais ramène d'autre part les allocations de renchérissement de 11 à 6 %. Le bénéfice que le corps

enseignant tirera de cette revision sera donc en gros de 5 %. Les allocations pour enfants sont de fr. 240.— par enfant.

Le rachat de l'augmentation auprès de la Caisse d'assurance, bien que le Grand Conseil n'ait pas encore promulgué de décret à ce sujet, pourra s'effectuer dans d'excellentes conditions. L'Etat prendra à sa charge plus de la moitié de la somme de rachat. Les collègues âgés seront en outre fortement déchargés de la quote de solidarité supportée par les collègues plus jeunes.

Le secrétaire central, M. Rychner, termine son intéressant exposé en recommandant à chacun d'aller voter les 21 et 22 février. Une tapageuse campagne de propagande dans la presse pourrait mener à fins contraires. Mieux vaut contacter personnellement ses amis et connaissances en leur expliquant le bien-fondé de cette augmentation, par ailleurs toute légitime. *S.*

Stella vivra...

Vous souvenez-vous, amis stelliens, du temps où vous portiez avec fierté les couleurs de Stella ? N'évoquez-vous pas, aujourd'hui encore, cette heureuse époque avec un brin de nostalgie ? Vous n'avez pas oublié, n'est-il pas vrai, la belle amitié qu vous liait

alors à vos camarades de l'Ecole normale qui, comme vous, arboraient la casquette ou le béret violet.

Depuis quelques années, hélas ! le directeur de l'Ecole normale — qui n'aime pas Stella — a laissé mourir la section des jeunes stelliens. Il l'a remplacée par une « Communauté ». Nombre de vieux stelliens ont regretté que leur chère vieille société soit ainsi supprimée, et ils se sont émus de cette suppression.

Réunis à Delémont le 19 avril 1958, plus de cent d'entre eux ont souhaité que Vieille Stella s'approche de la direction de l'Ecole normale afin d'obtenir que Jeune Stella retrouve sa place à Porrentruy. Un comité de sept membres, formé de MM. Alb. Berberat, H. Devain, Ch. Jeanprêtre, Monnin, R. Straehl, F. Paroz et B. Wilhelm, a été chargé d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de M. Ed. Guéniat, directeur de l'EN. Ce « Comité des Sept » s'est réuni plusieurs fois, puis, au cours de deux entrevues avec M. Guéniat et la Commission des écoles normales, il a fait part — d'une façon on ne peut plus conciliante — des vœux de Vieille Stella.

Il est en mesure, aujourd'hui, de rapporter sur la tâche qui lui a été confiée. Aussi, d'entente avec le comité de VS, lance-t-il un appel à tous les stelliens pour qu'ils assistent à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à Delémont (Restaurant Central) le samedi 2 avril 1960, à 14 h. 30.

Amis stelliens, prenez note de cette date et venez nombreux à Delémont le deuxième jour d'avril. Il s'agit de l'avenir de votre société. Plus de trois cents — les cotisations rentrées le prouvent — sont restés attachés à Stella. Cet attachement doit se traduire par un acte tout simple : assister à l'assemblée en question. Nous comptons sur vous.

Le « Comité des Sept ».

† Edmond Beuchat

Le décès de M. Edmond Beuchat, maître de l'école d'application à l'Ecole normale de Porrentruy, a surpris douloureusement un grand nombre de ses amis. Il y a quelques semaines, à peine, il entra à l'hôpital Victoria à Berne pour y subir une intervention chirurgicale qui révéla un mal incurable. Toutefois, Edmond Beuchat conserva sa lucidité et un espoir de guérir jusqu'à l'heure où, dans la nuit de Noël, la mort vint le surprendre à l'âge de 64 ans.

Le défunt était un pédagogue de talent. Tous ses élèves ont conservé de lui le souvenir d'un maître juste, compréhensif, attentif à toutes les réactions de celles et de ceux qui lui étaient confiés. Il était naturellement bon et il avait cette qualité particulière de s'imposer sans jamais élever la voix. Sa réputation de pédagogue lui avait valu la considération de ses collègues et son commerce agréable leur sympathie.

Edmond Beuchat était profondément attaché à sa profession. C'était sa principale raison de vivre. Il y trouvait maintes satisfactions et recherchait sans cesse l'occasion de faire de nouvelles expériences pour améliorer son enseignement et en faire profiter les jeunes étudiants de l'Ecole normale qui se destinaient au métier d'instituteur. Le défunt était de très bon conseil. Dans les milieux scolaires, on fit souvent appel à son expérience. A Porrentruy, où il enseignait depuis 35 ans, Edmond Beuchat a obtenu de beaux succès et les témoignages d'estime, de reconnaissance qui lui ont été décernés jusqu'à ces dernières semaines ont été pour lui de belles récompenses sans qu'il se soit jamais douté qu'il partirait si tôt. Le défunt appartenait aussi au corps enseignant de l'Ecole municipale commerciale où son enseignement était très apprécié.

Entre autres branches, il enseignait la sténographie, ce qui lui valut, peu de jours avant son départ pour Berne, d'être nommé membre d'honneur de la Société de sténographie Aimé Paris.

Edmond Beuchat était également un excellent musicien. Il aimait surtout le chant. Il l'enseignait à l'Ecole secondaire. Mais, à côté de son activité scolaire, il se consacra à la Chorale des Breuleux, puis au « Männerchor », à la Chorale, au Chœur mixte de Porrentruy qu'il dirigea pendant de longues années, qu'il conduisit au succès et qui, pour souligner leur reconnaissance, le nommèrent membre d'honneur. Edmond Beuchat fut également membre du Comité central de l'Union des chanteurs jurassiens, puis secrétaire du jury et enfin membre d'honneur. Toutes ces distinctions ont leur signification propre. Elles prouvent qu'Edmond Beuchat était partout à sa place là où il avait été appelé et que partout où il a pu se dépenser, il a fait œuvre utile et féconde.

Edmond Beuchat fut encore membre du jury de l'Association des fanfares libérales du district de Porrentruy. Il était un excellent libéral. C'était un homme courageux qui savait prendre ses responsabilités, défendre sa cause et ses amis. Il laissera le souvenir d'un pédagogue distingué, d'un être foncièrement bon et loyal, d'un musicien qui aimait se consacrer au culte du chant, plus particulièrement pour lui-même et pour ceux qui partageaient ses goûts, d'un citoyen profondément attaché à ses idées.

C'est une foule émue qui lui a rendu les derniers honneurs.

Au cimetière, après les prières rituelles, M. Maurice Petermann, inspecteur des écoles primaires, représentant la Direction de l'instruction publique, retraça la carrière féconde du défunt, en qui l'Etat et l'école perdent un excellent serviteur.

Au nom de la société philanthropique Union, M. Paul Calame rendit plus spécialement un juste hommage à l'homme de cœur que fut Edmond Beuchat, dont il sut mettre en relief les profondes qualités.

Mais les chanteurs jurassiens, eux non plus, n'avaient pas oublié ce qu'ils doivent au défunt. C'est en leur nom que s'exprima M. de Coulon, alors que la Chorale et le « Männerchor » de Porrentruy chantaient tour à tour un chant de circonstance.

Puisse ces ultimes témoignages de réconfort contribuer à alléger la peine de la famille en deuil, à laquelle nous présentons nos condoléances très sincères.

C.

V A R I É T É

Nos gosses

Ce qu'on voit, ce qu'on peut toucher, palper, c'est concret. Ce qu'on ne peut ni voir ni toucher, c'est abstrait. Des mots bien difficiles à retenir. Mais l'essentiel, c'est qu'on ait compris. Et on a compris. La preuve, c'est qu'on va donner des exemples ! Pour le concret, ça va tout seul : il n'y a que ça autour de la salle d'école. Et, comme il convient d'être aimable, on ajoute encore : « Le chapeau de la maîtresse, la robe de la maîtresse, la sacoche de la maîtresse, les souliers de la maîtresse, etc. » Il faut arrêter le flot.

« Et quelque chose d'abstrait, maintenant ? » Un silence éloquent. Pourtant, une main se lève timidement. C'est celle de Tinette. Et c'est sa voix très douce qui dit : « Les culottes de la maîtresse ! »

Mais le terrible Têche de répliquer avec ardeur : « C'est pas vrai ! Je les ai vues le jour de la gym ! »

M. Matter.

Partie pédagogique

GÉOGRAPHIE : PROJECTION FIXE

TESSIN : Un moment de leçon

Voici une façon — il y en a tant d'autres... — d'utiliser les clichés géographiques préparés à votre intention par la Commission SPV de la projection fixe.



Les élèves ont préparé les réponses aux treize questions du manuel.

Le cliché ci-dessus est projeté sur l'écran, sur le tableau noir (car le cliché est négatif) ou contre un mur (même de couleur).

Les élèves sont assis à leur place, livre ouvert au croquis du Tessin. (Projection en salle claire.)

— Paul, viens me nommer tout ce que tu reconnais.

— Monique, viens nommer ce que Paul n'a pas découvert.

— Qui peut encore montrer quelque chose ?

Tous les éléments principaux auront été nommés, j'en suis sûr. Faire découvrir maintenant les éléments que vous estimez encore nécessaires. (Les yeux vont de la carte à l'écran et vice versa.)

— Toi, qu'est-ce que cela ? (Je montre le pont-digue de Mélide.) Reportez-vous à la fig. 147. Le voyez-vous ? Quelle ligne de chemin de fer passe sur ce pont ? Y a-t-il un autre pont-digue en Suisse ? (Rapperswil).

— Yvan, viens me montrer par où passe la ligne du Gothard. Indique les régions qu'elle traverse.

— Toi, montre où se trouve le col du Mte Ceneri. Quelle en est l'altitude ? Que trouve-t-on à proximité ? Que fait la ligne du Gothard à cet endroit ?

— Martine, peux-tu me dire quelle est cette vallée ? (Je montre les Centovalli.) Où conduit-elle ? (Italie, Domo.) Quelle ligne importante puis-je rejoindre ? Pour quelle destination ?

— Jean, tout à l'heure tu m'as dit que cette rivière s'appelle la Moësa. Dans quelle vallée coule-t-elle ? Quel village est au fond de cette vallée ? A quel canton appartient-elle ? Auquel devrait-elle appartenir ? Pourquoi ? Quel col sépare cette vallée du reste du canton ?

— Liliane, quelle est cette montagne ? (Je montre le Mte Generoso.) Comment peut-on s'y rendre ?

Je ne pose pas de questions sur la région luganaise qui fait l'objet d'un cliché.

— Jacques, quelle est cette vallée ? (Je montre le Val Blenio.) Par quel col puis-je sortir de cette vallée vers le nord ? Quelle en est l'altitude ? (C'est le col suisse le plus bas franchissant la barrière des Alpes.)

A l'aide du même cliché on peut encore faire de la géographie économique et humaine.

Faire trouver aux élèves les éléments du paysage dans la région nord : montagnes, vallées étroites et profondes, pentes raides, avalanches, éboulements, peu de forêts. Donc, ruissellement des eaux, peu de terre, crues (delta de la Maggia) : c'est un pays pauvre.

Pour le sud : montagnes moins hautes, quelques plaines, sol plus riche, climat doux : pays plus riche, mais tout petit.

En conclusion : Ce canton pauvre ne peut nourrir tous ses habitants. Les Tessinois émigrent beaucoup.

Ainsi, à l'aide de ce seul cliché, les paragraphes 2, 3 et 4 du manuel ont été en bonne partie expliqués.

Croquis : le maître braque le projecteur sur le tableau noir et en un instant décalque la partie nord du canton et ses éléments principaux.

P. Delacrétaz.

Le Tessin : 10 clichés.

1. Situation en Suisse ; 2. Vue panoramique du canton ; 3. Vue panoramique du Val Maggia ; 4. Vue panoramique de la région de Lugano ; 5. Vents et précipitations ; 6. Chiasso, porte de la Suisse ; 7. Habitations tessinoises ; 8. Pays pauvre, riche en soleil ; 9. Sopraceneri et Sottoceneri : comparaison ; 10. Carte muette.

En vente à la Guilde S.P.R. Monsieur L. Morier-Genoud, **Veytaux**.

En prêt à la Centrale de documentation scolaire, Beaulieu 9, **Lausanne**.

BIBLIOGRAPHIE

La frustration, une étude de psychologie différentielle, par Charles Kramer. Editions Delachaux et Niestlé 1959. 116 p. 6,75 fr.

En sa qualité de psychologue des Services publics, de l'Education nationale et de la Santé, l'auteur a eu l'occasion d'appliquer le test de frustration de Rosenzweig à des groupes fort différents : lycéens, candidats pilotes, malades mentaux. Les résultats de ces observations occupent la moitié de l'ouvrage.

Dans la seconde partie, Kramer tente de tirer les conséquences théoriques de ses observations. Une étude méthodique de la frustration pourrait conduire à d'intéressantes découvertes en psychothérapie, en ethnologie, en pédagogie et même en criminologie. Pour l'heure, il faut bien avouer que cette étude n'apporte guère de lumières à notre connaissance des mécanismes de l'inconscient, et que nous en sommes réduits, pour y voir plus clair, à attendre l'ouvrage que l'auteur nous promet sur « L'homme et le groupe ».

F. B.

LES DÉBUTS DE LA COMPOSITION EN 3^e ANNÉE

Les exercices qui suivent constituent une partie du cours donné par l'auteur à Crêt-Bérard, en octobre 1959. Ils présentent une manière d'obtenir des élèves de 3^e année une expression correcte. Ils ne prétendent pas être une méthode complète, ni unique, ni infaillible. Surtout, ils n'excluent pas l'expression libre ou tout autre genre de rédaction, car s'ils visent à améliorer la technique des jeunes élèves, ils ne sauraient satisfaire au besoin d'extériorisation naturel aux enfants. Qu'ils soient de bons serviteurs, et non de mauvais maîtres, tel est notre vœu !

I. La phrase

§ 1. Construction d'une phrase

En 3^e année, les premiers exercices de construction de phrases consistent essentiellement dans la recherche de propositions à deux éléments, le sujet et le verbe. Il faut insister sur l'**action** et réclamer des enfants des verbes de mouvements. Les phrases seront très courtes et sèches. Cela n'a aucune importance. Ce que nous voulons à ce moment-là, c'est

- la recherche d'un verbe d'action ;
- l'emploi de la majuscule au début de la phrase ;
- la mise du point à la fin.

On insistera sur ces détails lors de la préparation du travail, lorsqu'on note les phrases au tableau — car les premiers essais seront collectifs — et après l'exercice, quand on relit et observe le travail.

Ex. 1 : Ajouter un verbe : La poule Le cheval L'écureuil L'escargot La mouche L'abeille Le chat

Ex. 2 : Même exercice : Le drapeau Les ciseaux Les nuages Le train L'autobus Le vent Le feu L'aiguille

Ex. 3 : Ecrire des phrases semblables, mais sur un sujet donné, par ex. « Le matin ». Le réveil sonne. Je me lève. Je m'habille... etc.

Remarques : On s'apercevra que certains élèves ajoutent au nom un qualificatif au lieu d'un verbe. Avoir recours dans ce cas au mime, afin de bien faire sentir l'action contenue dans le verbe, absente dans l'adjectif.

Ces trois premiers exercices, collectifs, mis au tableau puis recopiés avec soin dans le cahier, s'échelonnent sur les deux premières semaines de travail.

Ex. 4 : Le maître raconte une « petite histoire » : Je vois une soucoupe de lait sur la fenêtre de la cuisine. Dehors, un chat rôde. Il flaire le lait. Il saute sur la fenêtre et va boire le lait. Les enfants construisent ensuite des phrases courtes et claires, précises, sur le sujet ainsi évoqué. Excellent exercice pour la précision du vocabulaire. Autres sujets : A la plage ; que voyez-vous ? Midi sonne ; que se passe-t-il dans la rue ? etc.

Ex. 5 : Imiter une phrase simple d'une lecture ; ex. : « Jeanne saisit la ligne. » Faire remarquer aux enfants qu'il y a quelque chose après le verbe. L'écopier copie — Le vent pousse — Le chat lape — La lampe éclaire — La poule — Le paysan — Le laitier — Le jardinier —

Ex. 6 : Un seul sujet et plusieurs verbes : L'autobus freine et stoppe. Ma mère lave et — La poule glousse et — La flamme jaillit, et — L'écopier et — Le paysan et — Les feuilles mortes — Le bateau — Le ruisseau

Ex. 7 : Trouver à la suite du verbe un complément circonstanciel (ce terme n'est pas indiqué aux élèves). La rivière coule (où ?) — Les hirondelles reviennent (quand ?) — Le soleil se couche —

Les cloches sonnent — Les chars de foin rentrent — Un peuplier s'élève — Un drapeau flotte — Des cygnes — La lune

Ex. 8 : Donner un verbe, les enfants cherchent sujet et complément : s'amuse —rabote — tricote — courent — galope — se rassemblent — attrape — choisit (Exemples : Ma petite sœur s'amuse dans le jardin. Le menuisier rabote une planche.)

Ex. 9 : Après une lecture fouillée, poser des questions simples au tableau. Les élèves y répondent par écrit, livres ouverts ou non, et leurs réponses constituent un court paragraphe.

Ex. 10 : Exercer les élèves à rédiger des questions. Quelles questions pose-t-on si l'on veut connaître : le prix d'un livre — le nom d'une fleur — le nombre de dents de bébé — la manière dont on fabrique le chocolat — l'heure du souper — l'endroit où se trouve le sucre — à quelle saison on fait les confitures, etc. (Exemple : **Combien** coûte ce livre ?)

Remarque : On montre ainsi l'emploi des mots **combien, où, comment, pourquoi**. Faire écrire ces mots en rouge, ainsi que le point d'interrogation.

Ex. 11 : Composer de courts paragraphes sur des sujets très concrets ; on préparera la rédaction par quelques questions ou en contant une histoire. Exemples : Dans le parc public, je vois un vieillard. Que fait-il ? Voici le jardinier ; que fait-il ? Maman fait de la tarte, une guêpe l'approche ; elle s'approche, tourne dans la cuisine. Que va-t-elle faire ? Et maman ? Le maître donne l'encre : montrez comment il fait, montrez aussi les actions des élèves. Un matin, vous êtes en retard. Que remarquez-vous dans la rue ? et dans le bâtiment d'école ? Que faites-vous dans l'escalier ? et en arrivant à la porte de la classe ? Que se passe-t-il quand vous entrez ?

Ex. 12 : Construire deux propositions coordonnées : Je me lève et je prépare mon déjeuner. On peut donner

- La 1^{re} proposition + le verbe de la 2^e
- la 1^{re} proposition + le sujet de la 2^e
- la 1^{re} seule
- le sujet ou le verbe de la 1^{re} seulement.

Remarques : Les exercices 4 à 12 nous conduiront jusqu'à la fin du 2^e mois d'école environ. Les faire souvent, peu à la fois mais régulièrement, en multipliant les exemples au tableau, puis en lâchant prudemment la bride... Finir par ne plus préparer le travail qu'oralement, puis demander aux élèves avancés de fabriquer tout seuls des phrases de leur cru.

§ 2 L'étude de l'intervention

Après avoir remarqué des inversions dans une lecture, on peut essayer de donner aux élèves ce procédé de style, le seul à peu près qu'on leur inculquera en 3^e. Il s'agit, bien entendu, de l'inversion du complément de lieu ou de temps. Il est plus facile de commencer par celui de lieu.

Ex. 13 : Compléter les phrases : Dans le préau, — Sous la tonnelle, — Derrière la maison, — Sur la place, — Dans l'eau de la mare, — Sous l'avant-toit, — Dans l'herbe du verger, — Dans l'armoire,

Remarque : On sera bien inspiré de faire dessiner en rouge la virgule !

Ex. 14 : Ecrire au tableau des phrases à construction directe, bien faire observer le complément de lieu (même si on ne le nomme pas) afin que les enfants reconnaissent les termes à inverser, et faire écrire les phrases avec inversions : Les vaches broutent dans le pâturage. — Les saules poussent au bord du ruisseau. — Les pigeons roucoulent devant l'église. — Le village sommeille sous les ombrages. — La première étoile brille au ciel. — Le bois s'entasse derrière la maison.

Remarque : Sans l'interdire absolument, on mettra en garde les élèves contre la forme : Dans le pâturage broutent les vaches, qui est vite monotone et souvent maladroite.

Ex. 15 : Donner le début d'une phrase : l'élève complète, puis inverse. La truite frétille — Le drapeau flotte — Les souris dansent — Une rose — Les patineurs — Les bolets — La fusée (Exemple : la truite frétille dans le ruisseau ; dans le ruisseau, la truite frétille.)

Remarque : Eviter de donner des verbes transitifs, comme « le paysan laboure... », car même si le maître pense à « sur la colline », l'élève écrira « son champ » !

Ex. 16 : On peut reprendre le 15 ou même le 14, en employant cette fois des compléments de temps. Papa sort de l'usine à midi. — La cloche sonne avant l'arrivée du train. — Le paysan moissonne en été. — Tu n'iras pas te baigner — Les hirondelles nous quittent — Les enseignes au néon s'allument — etc.

Ex. 17 : D'après les exercices ci-dessus, les élèves construisent deux phrases, la seconde étant la même que la première, mais avec une inversion. On peut leur suggérer le sujet ou le verbe : Le cirque — Les feuilles mortes — bête — se lève

(Exemple : Le cirque s'installe sur la place ; sur la place, le cirque s'installe.)

Ex. 18 : Même exercice, mais avec deux compléments ; les permuter. Je m'endors — Maman coud — La primevère — Les baigneurs — Le pêcheur — Les nuages — L'abeille — La lampe

(Exemple : Je m'endors le soir dans mon lit ; dans mon lit, je m'endors le soir ; le soir, je m'endors dans mon lit.)

Ex. 19 : Le texte suivant, mis au tableau, sera copié dans les cahiers avec **quelques** inversions. Lui trouver un titre :

Un pâle soleil baigne la place. Les pigeons roucoulent sous l'avent. Le lac miroite faiblement là-bas. Quelques feuilles mortes tombent sur le pavé. Une brume légère traîne sur les montagnes. Les promeneurs flânent sous les platanes.

Remarque : Ces exercices seront répétés avec des variantes. Ne pas oublier, bien sûr, de signaler les inversions rencontrées dans les lectures. Multiplier aussi les exercices oraux. On arrivera ainsi aux vacances d'été.

§ 3 Premiers textes

On a déjà tenté d'écrire quelques textes, faits de phrases construites sur un thème commun. Mais le but était toujours de bâtir la phrase, comme un élé-

ment en soi, ayant sa valeur propre. Il faut ensuite faire sentir aux enfants qu'une composition est un **tableau** peint avec des mots, et que toutes les phrases doivent concourir à la description de ce tableau.

Ex. avec tableau : La classe est placée devant un tableau scolaire et les élèves disent ce qu'ils voient (sans employer le verbe **voir**, bien entendu !) On cherchera les phrases d'abord oralement, on les notera au tableau (ou on en notera quelques-unes), puis on demandera aux élèves une copie ou une reproduction de mémoire, soit immédiate, soit le lendemain. L'image restera sous leurs yeux. On espère ainsi que l'énoncé d'un sujet éveillera plus tard en eux une **vision**, et qu'ils auront en quelque sorte à décrire un tableau qu'ils se représenteront mentalement. On peut ainsi leur faire recopier ce texte après avoir effacé quelques mots ou membres de phrases.

Les histoires en images : C'est un développement du même procédé. Il existe dans le commerce des histoires sans paroles découpées en 3 ou 4 images que les élèves doivent ordonner. Puis ils racontent l'histoire qu'il ont sous les yeux. (Très indiqué pour les classes à plusieurs degrés, travail individuel !) Ils peuvent aussi dessiner les diverses scènes et les commenter ensuite.

Les histoires inachevées : Elles existent également dans le commerce. On peut aussi en créer de très simples. Le maître écrit par exemple au tableau : « Dans la forêt, l'écureuil Rousset pleure, assis sur une branche. La corneille Noiraude s'approche de lui... » Aux élèves de continuer ! Ou encore : « Dame Cane avait bien recommandé à ses petits de ne pas s'éloigner. Pourtant, un malin, Boitillard, le dernier de la couvée, décide d'explorer le monde. Il gagne d'abord le jardin. Mais là, derrière un énorme chou, » Ou bien : « On sonne. Paul court à la porte. Il ouvre. C'est le facteur... »

Il est nécessaire de bien expliquer aux élèves ce qu'on attend d'eux. Il est bon au début de chercher collectivement la suite des histoires, et de ne rédiger que lorsque les idées sont bien claires. On arrivera peu à peu à entraîner les enfants à une expression plus libre, mais correcte. Cependant, c'est dans ce genre de travaux qu'on s'aperçoit de leurs défauts, de leurs manques. Le moment est venu de songer aux exercices plus formels relatifs à la propriété des termes et à la sobriété.

II Propriété et sobriété

Ces deux mots doivent être la devise de quiconque se mêle d'écrire en français. A combien plus forte raison doivent-ils devenir la devise de chaque maître chargé de l'enseignement de la composition ! Le vocabulaire et la rédaction sont ici étroitement liés. On évitera de longues séries d'exercices sur le verbe ou le nom, et l'on cherchera plutôt à alterner les textes et les procédés d'entraînement. Surtout, on essaiera de tirer les exemples des travaux des élèves eux-mêmes.

§ 1 Recherche du verbe propre

Ex. 1 : Remplacer le verbe être par un verbe d'action : Le château est au bord de l'eau. — Les fleurs sont sur la table. — Le chat est sur le rebord de la fenêtre.

Ex. 2 : Id. avec verbe avoir : Maman a un tablier bleu. — La maison a quatre fenêtres. — Notre jardin a une barrière en fer.

Remarque : L'ex. 2 est beaucoup plus difficile que le 1. Il faudra souvent retourner la phrase et dire par

ex. : Quatre fenêtres regardent vers le pré, une barrière entoure notre jardin.

Ex. 3 : Remplacer **il y a** : Sur le clocher, il y a un drapeau. — Sur les hauteurs, il y a une brume. — Le long de la rivière, il y a un chemin...

Ex. 4 : Remplacer **mettre** : Mettre une échelle contre un mur. — Les élèves mettent leurs manteaux au vestiaire. — Je mets une lettre à la boîte.

Ex. 5 : Remplacer **faire** : La charrue fait un sillon. — Les ouvriers font un fossé. — L'architecte fait des plans. — Papa fait une cigarette.

Ex. 6 : Gradations (construire des phrases) : prendre, saisir, attraper, empoigner.

Ex. 7 : Trouver le v. convenable : s'en aller, fuir, s'enfuir, se sauver, filer.

Le voleur surpris à toutes jambes. — Sa visite terminée, le docteur — Le garnement qui a brisé la vitre, sans demander son reste. — Les hirondelles vers le sud. — Effrayé par le bruit, le chat sous le lit.

Ex. 8 : Rédiger quelques phrases sur le même sujet : La récréation — la sortie des ateliers — la fin du marché... en cherchant des verbes expressifs.

Ex. 9 : Substituer 1 seul verbe aux expressions : ôter la poussière — ôter les feuilles — réduire en miettes — se montrer au-dessus de l'eau — mettre ses souliers — ne pas accepter — ne pas réussir — ne pas laisser passer — faire boire un cheval — couper un membre — faire cesser la faim, la soif — faire marcher une manivelle, etc.

§ 2 Exercices sur la propriété du nom

Ex. 10 : Trouver le nom convenable : celui qui cultive la terre est un — qui a vu est un — qui écoute est un — qui commande est un — (plusieurs possibilités).

Ex. 11 : Comment appelle-t-on un ensemble d'assiettes ? (pile) — de fleurs — de billets de banque... ?

Ex. 12 : Comment appelle-t-on le cri du chat ? du chien ? de l'hirondelle ? le bruit d'une brouette ? d'un moteur ? de la foudre ? etc.

Ex. 13 : Remplacer les noms d'argot par des noms convenables : Si tu veux descendre le store, tourne le truc. — Elle porte un machin dans les cheveux. — Le mensonge est une vilaine chose. — Comment appelle-t-on le truc avec lequel le médecin ausculte ses malades ? — Je connais une bonard combine pour enlever les taches de graisse — Plus de lumière ! Voilà les machins qui ont sauté !

Ex. 14 : Ici, le nom n'est pas très exact ; trouvez mieux : Maman remue la sauce avec une petite pelle en bois (spatule) — La caravane a disparu derrière les montagnes de sable (dunes) — Elle essuie la table avec une « patte à relaver ». — Elle récuré avec la « panosse », etc.

Ex. 15 : Choisir le nom le meilleur : L'auto s'est écrasée contre un(e) (lampe, candélabre) — Les passagers s'alignent le long de la (du) (barrière, bastingage) — Les chevaux s'ébattent dans le (pré, parc) — Les petits jouent au chat et à la souris dans le préau de (du) (l'école, collège). On gagne la place de la Gare par une (rue, avenue), plantée de tilleuls, etc.

Ex. 16 : Relever les noms d'outils de métiers divers, de pièces d'une machine, de parties d'un meuble, etc.

Ex. 17 : Trouver un nom plus précis : Les faneurs se reposent sous un **arbre** — Le colporteur entre dans une **maison** — **L'employé** somnole derrière son guichet...

Ex. 18 : Eviter les répétitions : Les enfants ramassent des marrons, un petit enfant pleure car il s'est piqué. Un enfant le console. — Un chien perdu erre aux alentours du village ; le chien tente de s'approcher des fermes ; le chien hurle la nuit venue, etc.

Ex. 19 : (Sur les mots à sens rapproché) : l'..... de l'église — Une en or — Une neuchâteloise (horloge, pendule, montre). Une de daim, un d'homme, une tricotée, un fourré. (veston, veste, paletot, jaquette).

Ex. 20 : Comment appelle-t-on un jeune chat — lion — cheval — mouton... ?

Ex. 21 : Indiquer un synonyme avec nuance **plus grand que** et avec nuance **plus petit que** : cahier — couteau — village — chemin, etc.

§ 3 La sobriété

Nous extrayons d'un article de M. Emile Chanel, directeur d'école normale, paru dans « Les loisirs de l'enfant » (décembre 1959) ces quelques lignes : « L'exercice d'enrichissement de phrases, recommandé naguère, est peut-être ce qu'il ne faut pas faire puisqu'il consiste à joindre à la phrase primitive des mots et encore des mots. » Comme l'auteur de cette remarque, nous préférons l'exercice inverse. On affaiblit l'idée en entourant le nom de trop de qualificatifs et le verbe de trop d'adverbes. Et nos enfants n'ont que trop tendance à s'imaginer qu'ils ont bien dit quand ils ont beaucoup dit. Quand les maîtres et les jurys d'examens seront pénétrés de cette idée qu'une bonne composition n'est pas nécessairement longue et que le beau style n'est pas le style fleuri, un grand progrès pourra être fait dans l'enseignement de la composition et dans l'affinement du goût de nos enfants.

Le premier exercice qui s'impose, et qui sera répété avec des variantes, est la suppression des qualificatifs.

Ex. 22 : Démonstration par le ridicule : Les expressions populaires les plus fortes se passent de qualificatifs : Il a pris ses jambes à son cou. — Il est fier comme un paon. — Il fait un froid de canard. — Il tombe des hallebardes, etc. Les enfants sentiront le ridicule qu'il y a à affubler les substantifs d'adjectifs qui, loin d'en préciser le sens, en diminuent la force : Il a pris ses longues jambes à son cou robuste. — Il est fier comme un paon splendide. — Il fait un froid de canard lourdaud. — Il tombe de lourdes hallebardes aiguës.

Leur montrer aussi, d'après des exemples pris dans les journaux (c'est si facile !) que « sur carte postale » vaut bien « sur **simple** carte postale », que « faites transformer votre manteau en jaquette » est aussi clair que « votre **ancien** manteau », et que des clichés aussi usés que « **grand** choix », « **belles** occasions », « **prix avantageux** » et « réparations **soignées** » ne font illusion à personne.

Ex. 23 : Supprimer l'adjectif **petit** chaque fois qu'il n'est pas indispensable à la précision : Un petit écu-reuil niche dans le hêtre. — La fillette cueille des petites fleurs. — Nous ne pouvons loger à quatre dans cette petite chambre. — Bébé mordille ses petits pieds. — Les petits poussins suivent leur mère. — Papa est parti avec sa petite valise, il a laissé la grosse à la maison. — Il est tombé une petite quantité de pluie. — Les petites bougies illuminent le sapin.

Ex. 24 : Parmi les adjectifs proposés, choisir le meilleur pour qualifier le nom :

- La pluie : fine — mauve — froide — serrée.
- Un oiseau : léger — joli — furtif — charmant.

- c) La rivière : sinueuse — large — profonde — limpide — soyeuse.
- d) Un nuage : laineux — léger — blanc — petit — gros.
- e) Le chou : vert — frais — boursouflé — rond.
- f) L'étoile : scintillante — attentive — petite — lointaine — minuscule.

Ex. 25 : Dans ce texte d'auteur, on a glissé des qualificatifs supplémentaires. L'écrivain, lui, n'en a mis qu'un seul. Copier le texte en supprimant les intrus ! « Isa dévala le raidillon étroit, parvint enfin sur la rive escarpée, près de l'anse d'accostage, à cet endroit détestable, lui aussi recouvert de limon gluant, que le printemps nouveau n'avait pas eu le temps de reverdir. A fleur de berge, la claire rivière filait, filait, éti-rant rudement de fins cheveux d'algues... »

(d'après Hervé Bazin)

(Le qualificatif à retenir est **détestable.**)

Même exercice : « La toilette de l'arbre de Noël n'était pas achevée et, le matin de la fête, lendemain de mon arrivée, Alissa, ainsi que me l'avait annoncé ma gentille tante, vint d'assez bonne heure l'aider à accrocher aux branches flexibles les ornements rutilants, les lumières scintillantes, les fruits appétissants, les friandises alléchantes et les jouets bariolés. »

(d'après André Gide)

(Le qualificatif à retenir est **bonne.**)

Ex. 26 : Remplacer l'adjectif de couleur par un autre, expressif : Une main blanche — des cheveux blonds — des yeux bleus — un feuillage vert — un toit brun — un mur gris — des lèvres rouges — un teint rose — un chat noir. (Ex. : des mains fines, un mur sévère.)

Ex. 27 : Associer des noms à des adjectifs peu employés des enfants : vernissé — aigre — malingre — moite — moelleux — frénétique — précoce — discret — prompt...

On entraînera également les élèves à se passer des conjonctions de coordination, le plus souvent inutiles.

Ex. 28 : Remplacer **et**, **ou** par des virgules : J'emporte dans mon sac du saucisson, et des œufs durs et des pommes. — Quand vient l'été, il faut faire les foins et les moissons et les regains. — Les fraises et les cerises et les abricots donnent d'excellentes confitures. — Les oiseaux transportent de la mousse ou des crins ou des brins de paille. — Les voyageurs lisent un journal ou consultent l'horaire ou bavardent entre eux.

Ex. 29 : Supprimer les mots inutiles : Le vent fait tomber les feuilles, puis elles roulent sur la route et elles achèvent leur course dans le fossé. Alors elles pourrissent lentement. D'autres se posent sur le trottoir et le balayeur les ramasse et il les charge dans sa charrette, ensuite il les déverse sur d'autres détritrus. Après, les arbres gardent encore quelques feuilles, et ils semblent ne pas vouloir s'en séparer. Enfin un coup de bise les arrache et elles s'envolent, lambeaux d'été, souvenirs du beau temps...

Ex. 30 : Dresser un tableau des mots interdits ; il pourra porter des qualificatifs comme **petit**, **joli**, des parasites comme **et puis**, **alors**, **ensuite**, **après**, et des verbes tels que **se trouver**, **il y a**, **mettre**, etc. L'afficher en classe !

Ex. 31 : Exprimer avec le moins de mots possibles : Dans le chemin poussiéreux, un long serpent se traîne sur le ventre. (Un serpent rampe dans la poussière du chemin.) — Mon papa regarde le journal, assis dans son fauteuil moelleux. (Dans son fauteuil, papa lit le journal.) — Les fleurs qui sont dans le jardin donnent une délicieuse odeur. (Les fleurs du jardin embau-ment.)

III Le paragraphe

La construction du paragraphe est une étape importante sur le chemin de la composition. En 3^e année, les sujets donnés seront de préférence des scènes vécues et le titre sera énoncé sous forme de proposition ; la présence du verbe dans le titre aide en effet le jeune écrivain, qui s'imagine mieux la scène à travers une action. La description est un genre difficile, elle demande de vraies qualités littéraires, à moins que l'on ne se contente de « décrire » la boîte d'école sur le modèle : « Elle est en bois. Elle est longue de trente centimètres. Elle possède un couvercle mince, etc. »

Si nous revenons un peu en arrière, nous constatons qu'à plusieurs reprises nous avons tenté de construire des paragraphes ; en particulier, nous en avons obtenu lorsque, après une lecture, nous avons posé des questions, ou encore quand, devant un tableau, nous avons aussi interrogé les élèves. Il ne nous reste qu'à systématiser le procédé. Faisons d'abord comprendre aux enfants que (presque) chaque phrase d'un texte peut être considérée comme la réponse à une question. Si nous prenons *Le Coche* et *la Mouche*, par exemple, nous poserons les questions suivantes, auxquelles les vers de *La Fontaine* servent de réponse : « Où circule le coche ? Que voit-on sur la route ? Comment se comporte l'attelage ? Que fait la mouche ? Pourquoi agit-elle ainsi ? », etc. Avec plusieurs textes courts, on recherche les questions que l'auteur pourrait s'être posées, et on les note. Il n'est pas difficile de remarquer ensuite que ces questions commencent toujours par **où**, **quand**, **comment**, **pourquoi**, **que voit-on**, **que fait... ?**

Ceci constaté, nous pouvons donner un titre et demander aux enfants de trouver les questions que ce titre leur suggère. Nous les écrivons en colonne au tableau ; plus tard, en regard, nous noterons les réponses, très schématiques. Exemple :

Les marrons tombent

Quand ?	Au début de l'automne, en octobre.
Où ?	Sur l'avenue, le trottoir, dans le parc.
Pourquoi ?	Le vent, les perches, les balles (sous-entendu : que les enfants lancent).
Comment ?	Ils se décrochent, tombent, s'abattent, se détachent, roulent, rebondissent, se fendent, s'ouvrent...
Qui les ramasse ?	Les enfants accourent, se précipitent, se bousculent, se chicanent, en remplissent leurs poches, leurs sacs...
Q'en font-ils ?	Ils les vendent, les taillent, en confectionnent des pipes, des marmites, des animaux...
Que trouve-t-on par terre ?	Des feuilles, des rameaux brisés, des coques vides...

Comme on le voit, les réponses donnent l'occasion d'un travail de vocabulaire en même temps que d'évocation. Elles peuvent être formulées sous forme de courtes propositions, de suites de verbes ou de noms, ou encore de vocables isolés. Elles donnent lieu à un exercice de précision, elles délimitent le travail, mais laissent à chaque élève une latitude suffisante pour

que son travail porte une marque personnelle. Il est bien entendu que les élèves faibles s'accrocheront à la lettre des réponses, tandis que les enfants doués feront sauter le cadre.

Ce premier travail fait, on passe à la rédaction. Elle est d'abord orale, et ce n'est que lorsque le maître est sûr que les élèves ont compris ce qu'on attend d'eux, qu'il est sûr de leur « vision » du travail, qu'il pourra les laisser composer les phrases dans leur cahier.

Il arrive que les questions posées par les enfants et notées dans la première colonne ne le soient pas dans un ordre logique. Il sera bon de rétablir cet ordre au moyen de numéros avant de commencer la rédaction. On s'étonnera peut-être de l'absence de **plan**. Pour un paragraphe, l'idée de plan n'apparaît pas comme dans un ouvrage complet. C'est au contraire l'**unité** du sujet qu'il faut rechercher et non la **dispersion** des idées en plusieurs parties. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur l'utilité et même la **réalité** du plan dans les lectures. La composition doit être portée par une idée générale, centrale, qui en est l'axe, la colonne vertébrale ; on évitera ainsi de devoir faire aux élèves le reproche d'être « sortis du sujet ».

Au lieu de dresser, comme nous venons de le voir, l'inventaire des idées en collaboration avec la classe, le maître peut suggérer de lui-même la marche à suivre. Exemples :

a) **Je déchire mon pantalon** : Tu es en course, à la montagne. Il faut passer une clôture de fil de fer barbelé. Montre où est la barrière, comment tu la franchis, à quoi tu t'aperçois que tu es accroché, ce qui se

passé à ce moment-là (bruit, par exemple, cris des camarades). Comment te libères-tu ? Que crains-tu ?

b) **Il pleut à verse** : De la fenêtre, tu regardes passer les gens, qui s'abritent comme ils peuvent. Montre les parapluies, les cyclistes trempés. Les autos font gicler une eau sale. Décris la scène avec quelques détails vivants.

On fournira ainsi des canevas sur lesquels les élèves pourront broder selon les ressources de leur imagination ou les observations qu'ils auront faites. Il est cependant plus profitable de les entraîner à rechercher l'inventaire des idées tel qu'il a été présenté plus haut, afin que lorsqu'ils se trouveront en face d'un sujet (à l'examen, par exemple), ils prennent immédiatement une attitude active et se mettent à se poser les questions essentielles qui leur permettront de démarrer : Où ? quand ? comment ? etc.

Nous ne pensons pas que les travaux ainsi préparés seront parfaits. Ils devront être corrigés, mais si la composition a été bien introduite, ces corrections seront minimes et porteront sur des points de détail. Invité à reprendre une phrase, l'élève n'aura pas lieu de se décourager, et aura même du plaisir à améliorer son travail, qu'il copiera dans un cahier ad hoc. Mais nous sommes d'accord avec Poriniot pour trouver plus pernicieuses que bienfaisantes ces longues séances de correction d'un texte rendu à l'auteur bariolé de rouge et de bleu, chiffré selon un code impitoyable, qui semble dire au malheureux : « Tu as échoué, ton effort a été vain, ta création n'est qu'informe balbutiement ! » Notre tâche, au contraire, est d'encourager sans cesse, de guider au lieu de blâmer, en un mot d'ouvrir le chemin.

Jacques Bron.

Bibliographie

A. Barraud et L. Mellet, **Leçons de droit commercial**, un volume broché au format 13,5 × 20,5 cm, 176 pages, illustré, Fr. 6.80. Librairie Payot, Lausanne.

Forts de leur expérience dans l'enseignement des sciences commerciales, deux professeurs de l'École supérieure de commerce de Lausanne nous proposent un petit ouvrage fort utile. Leur but : rendre le droit commercial accessible aussi bien aux étudiants des écoles de commerce qu'aux apprentis et à toutes les personnes désireuses d'entreprendre cette étude en autodidactes. Leur méthode : exposer clairement une matière réputée complexe, sans tomber dans les longues énumérations qui ne font appel qu'à la mémoire et pour lesquelles le spécialiste lui-même recourt aux textes de loi.

À côté des notions générales qui sont le bagage juridique indispensable du commerçant, les auteurs ont développé un certain nombre de sujets dont la connaissance est particulièrement utile dans la vie commerciale. C'est le cas, par exemple, des chapitres consacrés aux contrats : l'étude générale du contrat est complétée par la présentation des principaux types de contrats que l'on rencontre dans la vie professionnelle et commerciale : du contrat de vente et du mandat, on passe au contrat de courtage, de travail, d'apprentissage, d'entreprise, de bail à loyer, etc., etc.

Félicitons les auteurs d'avoir réuni tant de notions souvent très complexes dans un précis aussi clair, aussi maniable.

Cours moderne de dactylographie, à l'usage des écoles de commerce et des écoles professionnelles, par Georges Mantel, Jacques Piguet et Robert Bronsil, professeurs de sténographie et de dactylographie à l'école supérieure de Commerce de Lausanne. 112 pages, format A4, reliure spirale. Librairie Payot, Lausanne, 1959. Prix : Fr. 6.80.

Ce **cours moderne**, resté fidèle aux principes généraux de la méthode de M. Edouard Mantel, a été entièrement renouvelé pour répondre aux besoins les plus actuels.

Débordant son cadre habituel, la dactylographie a envahi les autres professions. L'artisan « tape » ses devis, ses commandes et ses factures, le professeur ses cours, le journaliste ses articles, l'écrivain ses nouvelles ou ses romans.

Ce qu'il faut, c'est une étude méthodique, une répétition inlassable d'exercices appropriés et judicieusement choisis. Pour acquérir l'automatisme désiré, un guide éprouvé est indispensable.

Ce nouveau manuel est déjà adopté par la plupart des écoles de commerce de Suisse romande, de très nombreux cours professionnels et établissements privés. Fondé sur une expérience collective de l'enseignement de la dactylographie, ce cours méthodique peut être recommandé tout aussi bien pour la formation rapide — en classe ou individuellement. Il conduira méthodiquement le débutant jusqu'à la sûreté totale des doigts et leur indépendance absolue. Grâce aux modèles nombreux et variés contenus dans la deuxième partie, il lui donnera le goût de la lettre claire et agréablement disposée, plaisante à l'œil et propre à satisfaire le chef le plus exigeant.

En passant...

SUR LE PETIT SENTIER

Le pied trouvait douce la neige tassée du petit sentier dans la forêt. Un petit garçon y était arrêté, en veste de ski bleu, capuchon relevé, une grosse plaque de chocolat suisse dans les mains. Il levait les yeux au ciel, plein d'admiration, tendait une langue rose et avide pour happer dans l'air, au vol, les flocons voltigeant.

Il n'avait pas entendu arriver le monsieur et tressaillit, comme pris en faute, quand il l'aperçut devant lui. Mais vite rassuré par le bon sourire, il dit :

— Y i i il neige, Monsieur...

C'était un joli garçon de Paris, cela s'entendait, un petit garçon de Paris... qui bégayait.

— Oui, il neige, dit le monsieur, c'est bien, n'est-ce pas ?

Mais l'enfant avait l'air triste...

— Y i i il neige, et, et et je pars demain !

Il y avait presque un sanglot dans la voix, comme s'il reprochait à la Providence de faire si mal les choses. Et le monsieur se souvint que les vacances des

écoliers français sont plus courtes en hiver que celles des petits Suisses. Ils sont venus à Noël dans nos stations et la neige n'était pas au rendez-vous. Ils l'ont attendue toute une semaine, scrutant le ciel tout le jour et priant Dieu le soir qu'Il leur accorde la grâce de faire neiger la nuit. Ils ont couru aux fenêtres le matin pour voir si d'aventure s'était produit le miracle.

Rien n'est venu... Rien n'est venu que la veille du départ, quand il fallait déjà préparer les valises.

Le petit garçon s'en fut. Il ne regardait plus le ciel, ni la neige, mais contemplait passionnément la plaque de chocolat qu'il tenait gravement devant lui.

Sagesse des humbles, vite résignés. Le chocolat suisse, sans doute, consolera le petit Français bégue au capuchon bleu. Et il reviendra peut-être l'an prochain — car rien ne vit si bien que l'espoir dans un cœur d'enfant — et la neige, cette fois, capricieuse et coquette l'attendra, bien présente au rendez-vous.



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre LAUSANNE Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

VOS IMPRIMÉS

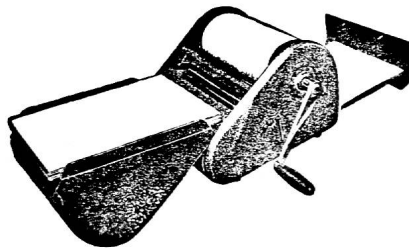
seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.

Pour n'importe quel
dessin, géographie,
botanique, géomé-
trie, musique, chant,
tableaux - horaires,
travaux d'examens,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation